

Communiqué de Presse du 16 septembre 2022



Le collectif des *Ami.e.s de La Chesnaie*, constitué de l'équipe soignante, médicale de la clinique La Chesnaie et de leurs partenaires annonce la tenue de son Assemblée Générale Extraordinaire lundi 5 septembre dernier. La création de la SCIC SA Clinique de Chailles « La Chesnaie » y a été votée par l'ensemble des cosociétaires.

Suite à l'annonce du vendeur d'entrer en négociation exclusive avec la Fondation l'Élan Retrouvé pour la cession de la Clinique de Chailles, les soignants continuent à défendre les pratiques de la psychothérapie institutionnelle à travers leur projet de coopérative.

Véritable course contre la montre pour construire le projet dans le temps imparti tout en continuant à travailler auprès des patients, aujourd'hui la SCIC existe et remporte l'adhésion de multiples soutiens bien au-delà de l'horizon de La Chesnaie et du Loir-et-Cher.

L'enjeu est de taille : préserver et renforcer les pratiques du mouvement de la psychothérapie institutionnelle ; protéger la souveraineté de la clinique vis-à-vis d'intérêts extérieurs ; assurer une gestion solide et cohérente avec le projet thérapeutique de la clinique ; conserver l'échelle

institutionnelle des prises de décisions tout en faisant bénéficier la clinique de partenariats librement choisis et de compétences extérieures ; créer une solution de reprise qui dynamise le sens au travail pour les soignants, non seulement pour les prochaines années mais pour les décennies à venir ; et placer la clinique à l'abri de rachats dans une structure banalisée en évitant durablement l'instabilité des périodes de transmissions.

La SCIC répond précisément à chacun de ces enjeux à tous les niveaux, raison pour laquelle l'équipe soignante continue de porter le projet.

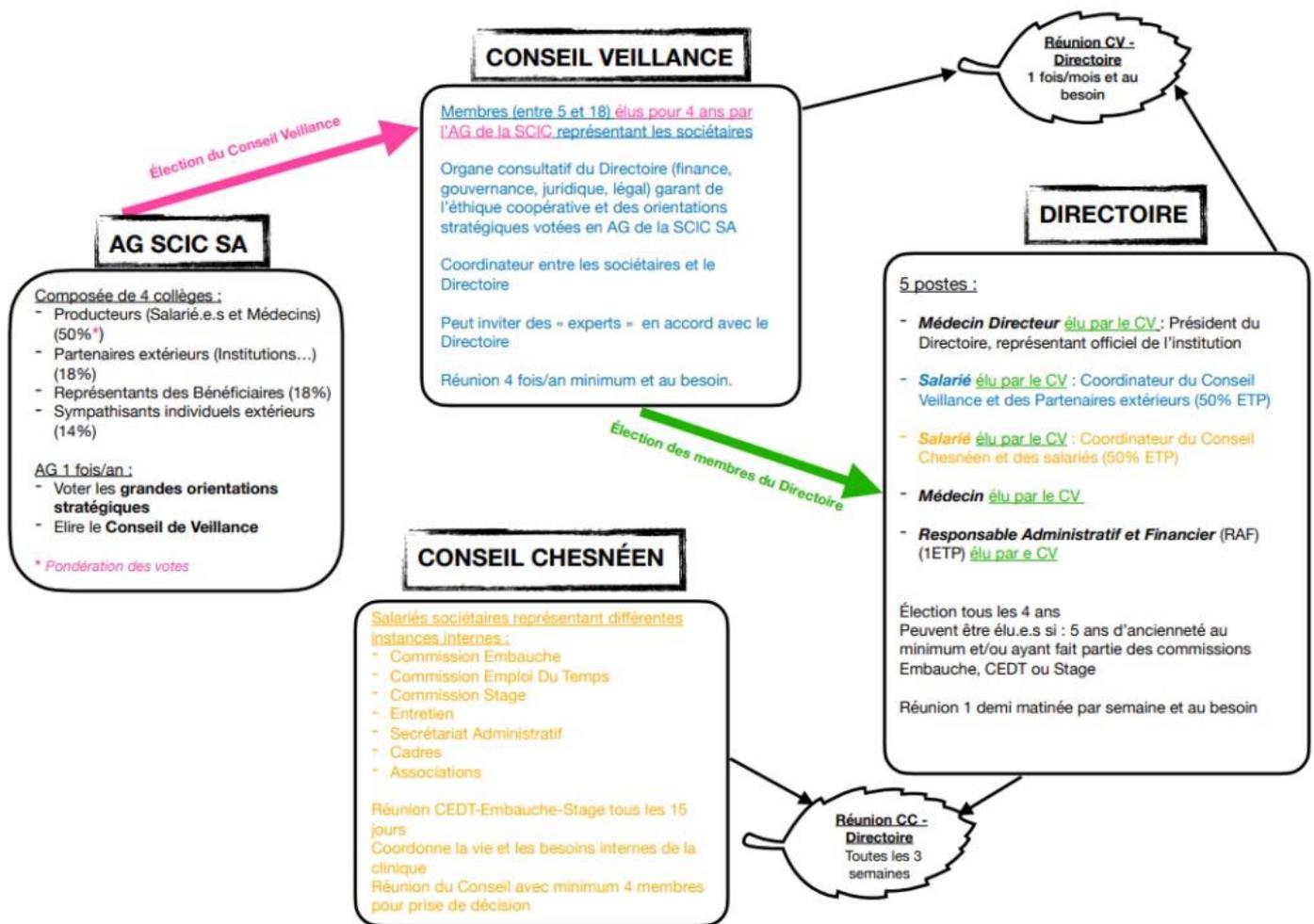
C'est que le projet intéresse du fait de son innovation et de sa solidité. En effet, malgré l'annonce du directeur et vendeur, Jean-Louis Place, plus de 150 personnes sont venues de la France entière et même de Belgique pour participer à l'Assemblée Générale de création de la SCIC. Les cosociétaires ont affirmé leur volonté et leur détermination pour poursuivre le projet jusqu'à ce que la fondation concurrente se retire et que la SCIC -largement plébiscitée par l'ensemble des soignants- soit choisie par le vendeur.

Ces derniers mois ont confirmé combien les professionnels de La Chesnaie et leurs partenaires sont prêts à un engagement fort et pérenne pour leur outil de travail. De nombreux sympathisants s'étonnent du choix du vendeur et qu'il ne perçoive pas la chance qu'il a d'avoir une équipe de salariés et de médecins aussi concernés et mobilisés pour l'avenir de leur entreprise, impliqués dans un projet qui exige de prendre de lourdes responsabilités qu'ils acceptent pleinement d'assumer. A chaque étape du processus, tous les moyens ont été pris et continueront d'être mis en œuvre par le collectif pour être à la hauteur du projet qu'il soutient.

L'Assemblée Générale a voté la transformation de l'Association *Les Ami.e.s de La Chesnaie* en SCIC SA Clinique de Chailles « La Chesnaie » avec un capital social de plus de 330 000€ qui est appelé à doubler du fait des engagements de parts sociales déjà souscrites, et qui s'inscrit dans une offre d'achat de plusieurs millions d'euros.

L'assemblée a élu les membres des instances dirigeantes de la SCIC, à savoir les membres du Directoire et les membres du Conseil de Veillance. Parmi eux figurent plusieurs sociétaires choisis pour leur engagement et leurs compétences pour consolider la Gouvernance de la SCIC de façon collective et légitime. Le Conseil de Veillance de la SCIC de La Chesnaie regroupe notamment :

- **Pierre Delion**, Psychiatre, Professeur des Universités-Praticien Hospitalier (PU-PH) émérite en pédopsychiatrie à l'Université Lille-II, Psychanalyste, Auteur, Vice-Président de la revue de psychothérapie institutionnelle *Institutions*.
- **Pauline Braillon-Bobin**, Secrétaire Générale de L'École expérimentale de Bonneuil CÉRPP (Centre d'Études et de Recherches Pédagogiques et Psychanalytiques), Directrice Générale du CIDE (Centre d'Intervention dans la Dynamique Éducative)
- **Pascal Crété**, Médecin-Directeur du foyer Léone Richet et des Foyers de Cluny à Caen, Vice-Président du Réseau de Services pour une Vie Autonome, Secrétaire Général de la revue de psychothérapie institutionnelle *Institutions*
- **Alain Lejeau**, Président de Prométhée CAP EMPLOI 41
- **Alain Morel**, Psychiatre, Directeur Général de l'association Oppélia spécialisée en addictologie
- **David Ryboloviecz**, Directeur adjoint des CEMÉA
- **Dominique Daue**, Directeur de la Devinière, Belgique



Organigramme de la SCIC

Le projet de SCIC que nous défendons est inclusif et participatif, aussi bien à travers les membres élus au Conseil de Veillance qu'à travers les différents collèges de votes des cosociétaires. Nous sommes confiants dans les instances de la SCIC pour construire un véritable intérêt collectif autour de la clinique de La Chesnaie, et nous poursuivrons le travail afin de tirer le meilleur de notre institution en préservant et valorisant son devenir financier et logistique.

Parmi les nombreux soutiens et sympathisants qui portent le projet à nos côtés nous pouvons citer : la commune de Chailles, l'Agglopolys, la Région Centre Val-de-Loire, la clinique psychiatrique de La Borde, la clinique de Saumery, l'École de Bonneuil, Cap Emploi 41, l'UDAF 41, l'Université privée d'Angers, la salle de spectacle le Chato'do et le cinéma d'art et d'essai Les Lobis, etc.

Dans le prolongement de la SCIC, nous souhaitons développer un

Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) avec les cliniques les plus proches de nos valeurs. Un GCS nous semble entièrement compatible avec les principes de la Psychothérapie Institutionnelle puisqu'il respecte la diversité des modes de gouvernances spécifiques à chaque institution, ce que la gouvernance verticale d'une fondation ne permet absolument pas et risque au contraire de détériorer rapidement. Le GCS réunit toutes les conditions pour être reconnu comme une structure innovante et prometteuse dans le monde de la santé, et face aux défis des réformes à venir en matière de tarification en psychiatrie.

Le 10 août, 80 professionnels de La Chesnaie – incluant l'ensemble des médecins à l'exception du médecin-directeur – ont signé un courrier adressé au vendeur demandant une écoute et un dialogue constructif autour du projet de coopérative, de la passation et de la transmission. Ce courrier est resté à ce jour sans réponse.

Le 1er septembre, le collectif a appris avec déception et indignation le choix du vendeur de discuter exclusivement avec les représentants d'une autre candidature : *l'Élan Retrouvé*. Avec tout le respect dû à ce concurrent et au vendeur, nous ne nous reconnaissons pas dans cette fondation, et nous ne pouvons nous résoudre à la considérer comme un acheteur légitime.

Les premiers échanges avec un représentant de cette fondation ne nous inspirent pas confiance quant à l'authenticité et la transparence de la démarche, ni sur la considération portée aux professionnels. En effet, à la suite d'une visite non annoncée à la clinique, après avoir remercié de l'accueil et des informations partagées, évoqué une ébauche de collaboration avec la SCIC et un « projet commun », *l'Élan Retrouvé* nous a laissée sans nouvelle jusqu'à l'annonce brutale des discussions unilatérales avec le vendeur pour préparer le rachat de la clinique.

Ces pratiques nous semblent à ce jour parfaitement similaires aux méthodes de groupes financiers hostiles.

Plus largement, de nombreux professionnels de santé, médecins,

directeurs d'établissements et professeurs d'universités, très documentés sur la Psychothérapie Institutionnelle et connaissant le fonctionnement des deux établissements, considèrent que l'offre de l'Élan Retrouvé entre en contradiction avec la préservation de la Psychothérapie Institutionnelle.

Nous ne pouvons accepter cette transaction par cette structure, trop hiérarchisée et étrangère à notre culture pour préserver et nourrir une pensée ancrée dans la Psychothérapie Institutionnelle, et très éloignée du mode de gouvernance coopératif que nous voulons établir. Nous souhaitons défendre la transmission d'outils de soins et de valeurs pour lesquelles la direction médicale et administrative, ainsi que l'équipe soignante, se sont engagées sans compter des décennies durant, à travers les transformations profondes et répétées du paysage du soin psychique et psychiatrique en France. Soucieux du devenir d'un dispositif thérapeutique unique, de la qualité et de la continuité des soins proposés, nous sommes déterminés à redoubler d'efforts pour continuer à faire grandir notre projet et ré-asseoir la solidité de celui-ci.

La SCIC est le dispositif social précis et calibré pour restaurer la responsabilité de chacun : chacun a sa place, tout le monde est invité à assumer sa parole et son positionnement dans un espace de liberté, porté par les processus subjectivants et structurants d'un collectif soignant et paritaire (soignants et soignés) à taille humaine.

La SCIC permet de traiter les questions de responsabilités individuelles et collectives au sein de l'institution. Cela paraît incompatible avec un schéma de mise sous tutelle où la Direction de la Clinique serait inféodée à un Conseil d'Administration et à une Direction Générale éloignée du terrain.

Nous pensons que la persistance de l'Élan Retrouvé à convoiter la clinique de La Chesnaie au corps défendant de l'ensemble de l'équipe soignante ne grandirait pas cette fondation et ne ferait pas honneur à son image. Nous dénonçons ce passage en force de la fondation et du vendeur, qui nient l'ampleur et la validité du travail qui mobilise depuis

des mois l'investissement de l'ensemble de l'équipe, et bien au-delà de nombreux soignants et acteurs du privé et du public.

Nous informons la fondation l'Élan Retrouvé qu'elle n'est pas la bienvenue en tant qu'acheteur potentiel. Nous invitons fermement ses dirigeants à se désister de l'opération de vente. Si la fondation souhaite mettre son discours sur les valeurs et la défense de la Psychothérapie Institutionnelle en cohérence avec ses actes, nous l'invitons à repenser ses pratiques en appui sur le collectif soignant. Elle peut nous contacter pour devenir sociétaire de la SCIC tout comme l'ensemble de nos partenaires. Nous demandons une rupture de la clause d'exclusivité par l'une des deux parties afin que le vendeur étudie notre offre et projet à sa juste valeur, ce qui jusqu'à présent n'a jamais eu lieu. Nous réaffirmons notre engagement, notre volonté à défendre l'Institution, nous nous engageons à le répéter et continuer à le faire savoir autant que de besoin